

# SERVICES PERISCOLAIRES

## ANNÉE 2024 - 2025

Les services périscolaires municipaux  
accueillent les élèves  
des écoles publique et privée  
en dehors du temps de classe



[https://portail.berger-levrault.fr/  
MairieCintre35310/accueil](https://portail.berger-levrault.fr/MairieCintre35310/accueil)



Réservations au plus tard :  
lundi minuit  
pour la semaine qui suit



Les annulations cantine sont  
autorisées jusqu'à 48 heures avant  
la date prévue.



Les activités réservées sont  
facturées, sauf si un justificatif  
est présenté dans la semaine  
suivant l'absence.



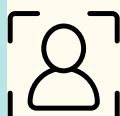
En cas de non réservation  
La cantine et la garderie du soir  
sont pointées en  
présence exceptionnelle  
= tarif majoré de 1€ de pénalité  
**1€/jour/enfant/activité**

Tranche	Quotient Familial Attestation CAF	Prix repas
1	< 500	1.00€
2	501 à 749	3.00€
3	750 à 849	3.40€
4	850 à 1049	3.80€
5	1050 à 1349	4.20€
6	1350 à 1649	4.65€
7	> 1650	4.95€
8	Ressources Non communiquées	5.20€
9	Hors Commune	5.50€
10	Repas Enseignants	9.10€
Pour tous	Garderie matin 7h30 - 8h20	1.85€
Pour tous	Garderie soir 16h30 - 18h45	2.65€

**Attention : Sans justificatif de Quotient Familial, le plein tarif sera appliqué, sans effet rétroactif possible.**



Les enfants présentant **une allergie alimentaire**, ou ayant un **régime particulier** doivent être signalés sur le portail famille



La photo actualisée de l'enfant doit être transmise avant chaque rentrée depuis le portail famille